

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

dont représentés : 1

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

17 avril 2026

Délibération affichée en mairie

le : 30 avril 2026

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 30 avril 2026

Accusé réception reçu

le : 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Agnès PERALDI-FRATI, Camille ROSSI, Jean-Pascal PEN-PENIC, Simon FIDELI, Hélène AUBRY, Patrick RINIERI, Sandrine PAPINI, Jacqueline BRAVIN, François-Jérôme SIMONETTI, Pauline BEOVARDI, Anne-Marie YVANNE, Mariana ANTONA-LECA

Absents : Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sandrine PAPINI

Délibération n°003-009-2026 : Vote des taux d'imposition 2026

Le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 (état 1259 transmis par les services fiscaux) :

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 055 733	27,70	93,48	2 094 000	580 038
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	4 097	79,24	188,53	4 100	3 249
Taxe d'habitation (TH)	317 300	21,57	61,82	297 900	64 257
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	95 827	20,34	43,31	109 600	22 293
				Total	669 837

Il rappelle qu'une majoration de 58% de la taxe d'habitation, désormais relative aux résidences secondaires, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026
	273 593	21,57	58,00	266 300	33 316

COMMUNE DE CAURO

Le Maire propose pour 2026 de maintenir les taux appliqués, à savoir :

- taxe foncière sur le bâti 27.70 %
- taxe foncière sur le non bâti 79.24 %
- taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) 21.57 %
- cotisation foncière des entreprises 20.34 %

Le produit attendu est donc porté à 703 153 € (669 837 € + 33 316 €).

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **FIXE** les taux d'imposition pour 2026 comme suit :

- taxe foncière sur le bâti 27.70 %
- taxe foncière sur le non bâti 79.24 %
- taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) 21.57 %
- cotisation foncière des entreprises 20.34 %

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LECCIA

